



Saint-Antoine

P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal

Le mardi 8 février 2022 à 18 h 30

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Poste d'Agent communautaire
5. Étude des eaux souterraines sous influence directe des eaux de surface
6. Étude- Camion (Flusher)
7. Étude- Balayage des rues
8. Séance à huis clos- Article 68 (1) j)
9. Réunion extraordinaire reprenne son cours
10. Poste de Directrice générale
11. Séance à huis clos- Article 68 (1) c) et f)
12. Ajournement